



Ce document comprend :

- ⇒ **Frais d'inscription, billets et politiques**
- ⇒ **Information sur les événements sociaux et ajouts**
- ⇒ **Code de conduite**
- ⇒ **Congressistes de l'étranger**
- ⇒ **Politique d'annulation et de remboursement**
- ⇒ **Avis de confidentialité**

Frais d'inscription au congrès

Type d'inscription	Tarif pour inscription anticipée (avant le 31 mars 2026)	1 ^{er} avril – 31 mai 2026	1 ^{er} – 4 juin 2026
Membre de l'ACSP			
› Congressiste ordinaire	315 \$	406 \$	437 \$
› Sous employé (e) (à temps partiel, saisonnier ou temporaire), chercheur/chercheuse postdoctoral(e)	200 \$	238 \$	264 \$
› Étudiant(e), retraité(e) ou sans emploi	114 \$	136 \$	157 \$
› Étudiant(e) noir(e) ou autochtone	0 \$	0 \$	0 \$
Non-membre	463 \$	525 \$	556 \$

Billets pour la réception de la présidente

Le mercredi 3 juin 2026 | 17 h 30 à 19 h 30
Salle 4007, 4^e étage, Pavillon des sciences sociales (FSS)

Type de participant(e)	Prix du billet
Étudiant(e), retraité(e), sans emploi	38 \$
Tous les autres	70 \$

Notes importantes :

- Les billets sont en vente jusqu'**au jeudi 30 avril ou jusqu'à ce que la capacité maximale de la salle soit atteinte, selon la première éventualité.**
- S'il reste des billets après la date limite, ils seront vendus directement par le [bureau de l'ACSP](#). Veuillez nous contacter pour plus d'informations.
- Les billets électroniques seront envoyés par courriel **le vendredi 29 mai 2026**.
- Il n'y aura pas de vente de billets sur place.

Billets pour la soirée du Caucus des femmes de l'ACSP

Le mardi 2 juin 2026 | Heure, lieu et autres détails à venir.

Type de participant(e)	Prix du billet
Étudiant(e), retraité(e), sans emploi	40 \$

Type de participant(e)	Prix du billet
Tous les autres	65 \$

Notes importantes :

- Les billets sont en vente jusqu'au **jeudi 30 avril**.
- Après cette date, veuillez contacter le [bureau de l'ACSP](#) pour savoir s'il y a encore des places disponibles.
- Les billets électroniques seront envoyés par courriel le **vendredi 29 mai 2026**.
- Il n'y aura pas de vente de billets sur place.

Lunch dans la salle à manger de l'Université

Lunch à volonté à l'Université d'Ottawa

Centre universitaire, niveau 1

Comme le congrès se tient au printemps, c'est le seul endroit ouvert qui propose des repas chauds sur le campus.

Un billet pour le lunch peut être acheté au prix de **25 \$ par personne et par jour**.

Les billets sont en vente jusqu'au **jeudi 30 avril 2026**.

Le lunch est servi les 2, 3 et 4 juin, de 12 h à 13 h 30.

Lors de votre inscription, veuillez sélectionner les jours où vous allez luncer.

Les billets pour le lunch pourront être retirés au centre d'inscription.

[Menu de la salle à manger](#)– Vous devez vous présenter à la salle à manger à l'heure indiquée.

Méthodes de paiement acceptées

Visa, MasterCard et American Express.

Politique d'annulation et de remboursement

Il est parfois nécessaire de modifier ses plans. Pour que nous puissions respecter nos engagements concernant les lieux, les traiteurs et les autres partenaires, les remboursements sont calculés sous la forme d'un pourcentage du montant total payé (frais d'inscription, plus tout achat de billets pour des événements/ajouts) selon le barème suivant :

- Au plus tard le 31 mars 2026 : remboursement de 80 % du montant total payé.
- Du 1^{er} avril 2026 au 1^{er} mai 2026 : remboursement de 60 % du montant total payé.
- Après le 2 mai 2026 : aucun remboursement ne sera effectué.

Détails importants :

- Les dates limites pour les remboursements sont basées sur la date et l'heure de réception de votre demande par courriel au [bureau de l'ACSP](#), selon l'horodatage de notre serveur. La date de votre inscription initiale ne s'applique pas.
- Absences : Le fait de ne pas vous présenter au congrès ou à tout événement optionnel/ajout ne donne pas droit à un remboursement.
- Pour demander un remboursement, veuillez envoyer un courriel au [bureau de l'ACSP](#).

Événements sociaux et ajouts

Profitez pleinement du congrès en achetant des billets pour ces événements spéciaux et ajouts :

Réception de la présidente de l'ACSP

Le mercredi 3 juin 2026 | 17 h 30 à 19 h 30

Salle 4007, 4e étage, Pavillon des sciences sociales (FSS)

Les conjoints, conjointes, partenaires, proches et autres personnes invitées des congressistes sont également les bienvenus!

Joignez-vous à nous à la réception de la présidente de l'ACSP pour une soirée de célébration sous le signe de la convivialité. Vous pourrez siroter une boisson gratuite tout en assistant à la remise de prix à nos lauréats et lauréates ainsi qu'à l'accueil des nouveaux et nouvelles membres du conseil d'administration, le tout dans une ambiance festive propice à des échanges fructueux avec des collègues.

Nous encourageons les profs à venir accompagnés de leurs étudiants et étudiantes. Les billets sont disponibles lors de l'inscription.

Les billets sont en vente jusqu'au **jeudi 30 avril** ou jusqu'à ce que la capacité maximale de la salle soit atteinte, selon la première éventualité. S'il reste des billets après la date limite, ils seront vendus directement par le [bureau de l'ACSP](#). Veuillez nous contacter pour plus d'informations.

Les billets électroniques seront envoyés par courriel le **vendredi 29 mai 2026**. Il n'y aura pas de vente de billets sur place.

Soirée du Caucus des femmes de l'ACSP

Le mardi 2 juin 2026 | Heure, lieu et autres détails à venir.

Les billets sont en vente jusqu'au **jeudi 30 avril**.

Après cette date, veuillez contacter le [bureau de l'ACSP](#).

Ajout : Lunch à la salle à manger de l'Université

Lunch à volonté à l'Université d'Ottawa

Centre universitaire, niveau 1

Les billets peuvent être achetés jusqu'au **jeudi 30 avril 2026**.

Le lunch est servi les 2, 3 et 4 juin, de 12 h à 13 h 30.

Lors de votre inscription, veuillez sélectionner les jours où vous allez luncer.

Les billets pour le lunch pourront être retirés au centre d'inscription.

[Menu de la salle à manger](#) – Vous devez vous présenter à la salle à manger à l'heure indiquée.

Code de conduite et procédure en cas de plaintes

L'ACSP s'engage à offrir un environnement sécuritaire et respectueux. Veuillez consulter notre [Code de conduite et procédure en cas de plaintes.](#)

À l'intention des congressistes de l'étranger

Nous sommes ravis d'accueillir les congressistes de l'étranger. Veuillez vous assurer que vous disposez des documents de voyage requis pour entrer au Canada.

Nous vous recommandons vivement d'entamer les démarches suffisamment à l'avance, car le traitement des demandes de visa et d'AVE peut prendre plusieurs mois en raison des contrôles de sécurité et du volume de demandes.

Pour planifier votre voyage :

1. **Vérifiez les conditions à remplir.** Selon votre passeport, vous aurez peut-être besoin d'un **visa de visiteur (visa de résident temporaire)** ou d'une **autorisation de voyage électronique (AVE)** pour entrer sur le territoire canadien. Veuillez consulter le site Web officiel du gouvernement canadien pour confirmer le document dont vous avez besoin.
2. **Demandez une lettre d'invitation (au besoin).** Si une lettre d'invitation officielle est requise pour votre demande de visa, veuillez contacter le [bureau de l'ACSP](#) pour en faire la demande. À noter : une lettre d'invitation ne garantit pas l'obtention du visa.

Nous sommes impatients de vous accueillir. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Sites Web du gouvernement canadien

[Dois-je présenter une demande de visa de visiteur ainsi qu'une demande d'AVE?](#)

[Ai-je besoin d'un visa de visiteur pour venir au Canada? – Visa de visiteur \(visa de résident temporaire\)](#)

[Comment puis-je demander une AVE pour voyager au Canada?](#)

[Quelle est la différence entre un visa de visiteur et une fiche de visiteur?](#)

[Lettre d'invitation pour les visiteurs qui viennent au Canada](#)

Politique d'annulation et de remboursement

Il est parfois nécessaire de modifier ses plans. Pour que nous puissions respecter nos engagements concernant les lieux, les traiteurs et les autres partenaires, les remboursements sont calculés sous la forme d'un pourcentage du montant total payé (frais d'inscription, plus tout achat de billets pour des événements/ajouts) selon le barème suivant :

- Au plus tard le 31 mars 2026 : remboursement de 80 % du montant total payé.
- Du 1^{er} avril 2026 au 1^{er} mai 2026 : remboursement de 60 % du montant total payé.
- Après le 2 mai 2026 : aucun remboursement ne sera effectué.

Détails importants :

- Les dates limites pour les remboursements sont basées sur la date et l'heure de réception de votre demande par courriel au [bureau de l'ACSP](#), selon l'horodatage de notre serveur. La date de votre inscription initiale ne s'applique pas.
 - Absences : Le fait de ne pas vous présenter au congrès ou à tout événement optionnel/ajout ne donne pas droit à un remboursement.
 - Pour demander un remboursement, veuillez envoyer un courriel au [bureau de l'ACSP](#).
-

Avis de confidentialité en lien avec événements

Collecte et utilisation des données : Les renseignements personnels recueillis lors de l'inscription (tels que le nom, les coordonnées et l'affiliation professionnelle) seront utilisés exclusivement pour organiser et gérer le congrès de 2026 de l'ACSP. Cela comprend les communications relatives à l'événement, la création de badges, la gestion des présences et l'organisation des services de traiteur.

Partage des données : Vos renseignements personnels ne seront ni vendus ni partagés avec des tiers à des fins de marketing. Ils ne pourront être partagés qu'avec des prestataires de services essentiels (p. ex., le lieu de l'événement ou la plateforme d'inscription) dans le cadre d'accords de confidentialité stricts pour la logistique directe de l'événement.

Photos lors du congrès : Un photographe étudiant officiel documentera le congrès. Cette personne vous demandera votre consentement avant de prendre des photos en gros plan ou individuelles.

En participant, vous autorisez l'utilisation de votre image, telle qu'elle apparaît sur ces photos, à des fins d'archivage et de promotion sur le site Web officiel de l'ACSP et dans des communications numériques connexes.

Si vous préférez qu'aucune photo de vous ne soit prise, veuillez en informer le [bureau de l'ACSP](#) à l'avance ou en parler au photographe sur place. Nous respecterons pleinement votre choix.